Mission Rohan-Chabot 1914.

Description de deux espèces nouvelles de Polyhirma *et d'une nouvelle sous-espèce d'*Anthia [*Col.* Carabidæ],

par M. G. Bénard.

Polyhirma zambeziana n. sp.

♂. Espèce de forme élégante, élancée, à tête et pronotum d'un noir brillant, à élytres d'un noir foncé presque mat.

Tête plus longue que large, déprimée entre les yeux, à carène médiane longitudinale commençant vers le milieu des yeux et se prolongeant jusqu'à la base du labre, recouverte presque entièrement de soies couchées jaunes et serrées; labre très brillant présentant en avant, de chaque côté, une impression marquée de deux pores très accentués; yeux assez proéminents, limités intérieurement par une carène brillante; tempes très courtes et arrondies.

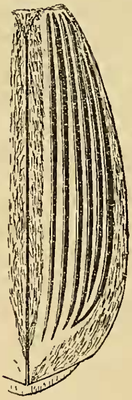

Fig. 1.

Polyhirma zambeziana G. Bénard. (Figure montrant la disposition des côtes élytrales.)

Pronotum cordiforme arrondi antérieurement, ayant au milieu la même largeur que la tête, yeux compris, rétréci en arrière à angle droit, à ponctuation serrée et profonde, à bande médiane large, formée d'un feutrage de même couleur que celui de la tête.

Écusson petit, peu visible, densément feutré.

Élytres en ovale régulier, légèrement convexes, à bande suturale large, très feutrée, de même coloration que celle du pronotum et de la tête, s'amincissant graduellement vers le sommet qu'elle n'atteint pas; à six côtes également espacées dont les deux premières, à partir de la suture, sont de même longueur et n'atteignent pas le sommet; la troisième et la quatrième également de même longueur, mais plus courtes que les précédentes; la cinquième, qui commence à distance de la base des élytres, s'arrête bien avant la jonction de la quatrième et de la sixième; enfin cette sixième et dernière côte va rejoindre la quatrième. Les intervalles sont marqués de protubérances irrégulières assez rapprochées, et de colo-

ration d'un blanc de neige. La bordure latérale, de même couleur que la bande suturale, étroite à la base, s'élargit au sommet sans le couvrir et à distance de l'extrémité de la bande médiane.

Pattes moyennes à pilosité dense.

La ♀ présente les mêmes caractères que le ♂, toutefois les élytres sont plus élargis et plus convexes.

Long., 17 millimètres.

Cette espèce nouvelle provient du Haut Bassin du Zambèze : le ♂ de Loéti, la ♀ de Loenginga (Mission Rohan-Chabot, 1914).

Par son facies général et sa coloration, elle ressemble au *P. Grimaudi* Bénard; mais elle en diffère par les côtes élytrales au nombre de six, alors que *P. Grimaudi*, outre les six côtes, en présente une septième abrégée en avant. De plus, la bande suturale qui atteint le sommet dans *P. Grimaudi*, s'effile en pointe et se termine assez loin du sommet dans *P. zambeziana* Bénard.

Polyhirma elegans n. sp.

♂. Insecte de forme svelte et très allongée, à tête et pronotum d'un noir assez brillant, à élytres d'un noir mat et velouté.

Tête plus longue que large, déprimée entre les yeux, à carène médiane longitudinale très accentuée et ponctuée, à col assez long présentant en avant une petite carène brillante; labre à dépression basale profonde, nanti en avant, sur chaque côté, de deux pores enfoncés à soie longue; yeux proéminents et limités intérieurement par une carène mince, brillante, prolongée jusqu'au labre; la villosité de la tête forme à la base une bande peu dense se bifurquant et s'épaississant de chaque côté de la carène.

Fig. 2.

Polyhirma elegans G. Bénard. (Figure montrant la disposition des côtes élytrales.)

Pronotum très allongé et légèrement cordiforme à points profonds, serrés, formant surtout sur les côtés une sorte de réticulation; bande médiane étroite à soies couchées d'un gris jaunâtre.

Écusson peu visible à surface presque lisse.

Élytres très élancés, assez convexes, à bande suturale étroite de même feutrage que la bande thoracique et atteignant le sommet; présentant sept côtes tranchantes et régulières; les deux premières à partir de la suture parallèles, de même longueur, commençant tout près de la base et se terminant à peu de distance du sommet; la troisième s'arrêtant plus loin du sommet; la quatrième reliée à la base à la précédente et prolongée vers le sommet où elle se raccorde à la sixième; la cinquième commen-

çant plus loin de la base et s'arrêtant assez loin du point de jonction de la quatrième et de la sixième; enfin, la septième ou demi-côte commence à plus de la moitié de la base des élytres et s'arrête au niveau de l'extrémité de la cinquième; la bordure latérale est feutrée, étroite, médiocrement fournie et rejoint le sommet de la bande suturale.

Pattes moyennes à ponctuation espacée, cuisses à pubescence grise et couchée.

La ♀ présente les mêmes caractères que le ♂, toutefois les élytres sont beaucoup plus élargis.

Long. du ♂, 15 à 16 millimètres.

Long. de la ♀, 20 millimètres.

Par son facies général, cette espèce nouvelle se rapproche de *P. divisa* Boh., mais elle en diffère par ses tempes plus arrondies et moins rétrécies en arrière, par les protubérances des intervalles élytraux qui, chez *P. divisa*, sont beaucoup plus nombreuses, plus régulières et de forme nettement triangulaire. — Elle provient de l'Angola, (Luiana, Maniomba, Luankundu). — Mission Rohan-Chabot, 1914.

Thermophila massilicata **lævithorax** n. subsp.

Parmi les *Anthiinae* recueillis par la Mission Rohan-Chabot, se trouve une seule ♀ prise dans l'Angola, district de Huïlla, passage de la Luassingua. Cet exemplaire, qui appartient au sous-genre *Thermophila*, est une forme nouvelle de l'espèce *massilicata* Guérin, à laquelle je donne le nom de *T. massilicata laevithorax* n. subsp. En voici la description :

Long., 41 millimètres. Forme massive; tête, thorax et élytres d'un noir assez brillant.

Tête beaucoup plus longue que large, déprimée irrégulièrement entre les yeux qui sont saillants et limités intérieurement par une carène étroite et brillante, bordée de sinuosités inégales; col lisse au milieu et ponctué sur les côtés.

Pronotum très élargi et cordiforme, à gouttière latérale étroite, mais bien marquée et présentant vers le milieu deux pores pilifères; sillon médian fin et profond n'atteignant ni la base, ni le sommet; surface très convexe et nettement lisse, sauf à la base qui offre quelques points espacés.

Écusson peu visible.

Élytres très convexes, s'élargissant régulièrement de la base jusqu'à la courbure du sommet; à huit côtes entières et qui s'arrêtent à une courte distance du sommet; les cinq premières parallèles, les suivantes convergeant en arc vers l'extrémité : ces côtes sont larges, convexes, brillantes et marquées de quelques points espacés; intervalles plus étroits que les côtes

et finement caténés; bordure latérale médiocrement feutrée, étroite à la base et s'élargissant graduellement jusqu'au sommet.

Pattes robustes; cuisses à points enfoncés nantis chacun d'une épine noire inclinée; tibias épineux fortement sillonnés de chaque côté et terminés par une brosse de soies rougeâtres, tarses garnis sur les côtés et à l'extrémité d'épines assez fortes et de coloration rougeâtre.

Cette sous-espèce diffère par son thorax lisse, du type et des autres sous-espèces dont le pronotum présente toujours une ponctuation plus ou moins profonde et serrée.